



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°983) DE MISE A
DISPOSITION, DE LA SALLE LOUDIÈRES, A
L'ASSOCIATION « DES NOTES ET DES PAS »**

**DÉCISION N° DM-24-472
EN DATE DU 23 DECEMBRE 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association « Des notes et des pas » représentée par Mme Izabela BAUER-CONFRERE, en qualité de Présidente, et domiciliée chez Mme Anne Lamatelle-Meyer, 40 rue Joseph Gaillard, 94300 VINCENNES, pour organiser en alternance deux ateliers de « Sensibilisation à la pédagogie Dalcroze », dans la salle Loudières, les mardis 1^{er}, 8 et 15 octobre, 12, 19 et 26 novembre, 3, 10 et le 17 décembre 2024, et les 14, 21 et 28 janvier, 4 et 11 février, 4, 11, 18 et 25 mars, 1^{er}, 8 et 29 avril 2025 de 13h45 à 15h45 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Des notes et des pas » représentée par Mme Izabela BAUER-CONFRERE, en qualité de Présidente, et domiciliée chez Mme Anne Lamatelle-Meyer, 40 rue Joseph Gaillard, 94300 VINCENNES, une convention de location de salles, afin d'organiser en alternance deux ateliers de « Sensibilisation à la pédagogie Dalcroze », dans la salle Loudières, les mardis 1^{er}, 8 et 15 octobre, 12, 19 et 26 novembre, 3, 10 et le 17 décembre 2024, et les 14, 21 et 28 janvier, 4 et 11 février, 4, 11, 18 et 25 mars, 1^{er}, 8 et 29 avril 2025 de 13h45 à 15h45.

LA GRATUITÉ de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20241223-lmc1H12486H1-AR
Date de réception en Préfecture : 23/12/2024
Date de Publication : 23/12/2024